



# Fédération Sportive et Gymnique du Travail

## Commission Départementale Alsace de Tir à l'Arc

Maison Départementale des Sports - 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 26 94 13

<http://www.arcsfgt-alsace.fr>

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE FSGT DE TIR A L'ARC et de tous les archers

le jeudi 5 octobre 2023 à 20h00 – Maison Départementale des Sports  
4 rue Jean Mentelin – 67200 Strasbourg)

La séance est ouverte par la présidente Corinne Richert à 20h00

Présents : Corinne Richert (Strbg65), Michel Kuntz (UTC), Christine Kuntz (UTC), Alain BRAUN (UTC), Raphaël BRAUN (UTC), Gilbert HENTZIEN (TRB), Lauriane MUNIER (ACS), Anne SALLES (TRB), Eugène BELVISOTTI (ACS), Noa MARTIN (ACS), Sébastien MICHEL (Strasbourg 65), Sylvain BONNET (UTC), Marie GARCIA (Avenir), Véronique OHSE (Avenir)

#### **Approbation du PV du 6 octobre 2022**

Le PV de l'AG du 6 octobre 2022 a été rectifié

En page 2 – Situation des clubs – ACS : il faut lire « Noa MARTIN a pris le poste de secrétaire » (et non trésorier)

Il est adopté à l'unanimité après cette rectification.

#### **Compte-rendu financier**

La saison écoulée a généré 15 écritures.

Recettes : 1 231,00 euros dont 500 € du CD67 destiné à la demande d'aide de la SOGS Avenir à fin de restauration des installations. La commission a complété cette aide avec un montant de 700 euros.

Restera à concrétiser : 64,00 € (décomptes inscriptions et frais d'organisation Avenir), ainsi que les décomptes ACS (76,00 €), Strasbourg 65 (24,00 €), TRB (145,00 €) et UTC (246,00 €). Ces décomptes ont été transmises aux clubs avant l'Assemblée Générale.

Pas de subvention de fonctionnement du CD67.

Une aide de 240,00 € a été versée par le CD67 pour participation aux frais de déplacement 2022 à Fâches Thumesnil0

Frais divers : 305,85 €, Médailles pour résultats régionaux : 172,93 €, frais journée finale : 33,00 €

Avoir en caisse : 5 056,01 €.

À noter un don au Secours Populaire lors du décès de Gilbert Elles

## **Point sur la situation sportive de la saison écoulée**

Les différentes manifestations prévues ont été réalisées.

- 16 octobre 2022 au Strasbourg 65 : 29 participants pour le 1er tour 18 mètres
- 15 janvier 2023 à l'ACS : 35 participants pour le 2ème tour 18 mètres comptant aussi pour le championnat de France
- 23 avril 2023 : tour unique 25 mètres à l'Avenir comptant pour les deux championnats avec 21 archers
- 7 mai 2023 : 3ème tour 18 mètres au Strasbourg 65 avec 23 participants
- 11 juin 2023 : journée finale avec le 4e tour 18 mètres à l'Avenir : 28 archers

Pour le 18 mètres nous avons 6 champions de France, 5 vice-champions et 6 podiums

Pour le 25 mètres nous avons 5 champions de France, 5 vice-champions et un podium

Rencontres amicales :

- 4 décembre 2022 Saint Nicolas des Archers à l'ACS, 34 adultes et 5 jeunes, remporté par l'ACLS pour les adultes et par l'UTC chez les jeunes roi du tir Alain Piolet (UTC)
- Le challenge Raymond Jacquin, en sa mémoire, remporté par l'ACLS, 37 participants, organisé par l'ACS le 12 mars 2023.

## **Situation des clubs**

### **UTC :**

Les entraînements ont repris début septembre.

Actuellement la section compte moins de jeunes que l'an passé.

A la mi-septembre, le club a participé à la « rentrée Cronenbourg ». Une trentaine de jeunes ont testé l'activité, mais aucun retour à ce jour.

14 archers se sont inscrits au premier tour du championnat 18m.

### **TRB :**

La reprise a eu lieu mi-août.

L'effectif est stable.

### **ACS:**

Le club a participé à la « Rentrée des Sports » fin août qui a attiré de nombreux sportifs. Tous n'ont pu être acceptés.

Au niveau matériel, la salle du Bon Pasteur est humide et certaines cibles commencent à moisir.

Les inscriptions « Pass-sport » sont faites.

Certaines difficultés sont constatées pour la saisie des licences

2 membres souhaitent participer à la prochaine formation « initiateur »

## **Avenir :**

Véronique et Marie sont intérimaires.

Les 2 rencontres qui se sont déroulées au club n'ont présenté aucune difficulté.

Véronique remercie la commission pour le soutien financier qui a été accordé pour la réparation des cibles. Le pas de tir est à présent prêt pour les prochaines compétitions. La formation initiateurs a été faite.

Une section « tir sarbacane » se met en place.

Le club présente actuellement des difficultés dans l'ensemble des sections.

### Révision 1 du 10 octobre 2023 (Véronique Ohsé)

*« SOGS L'Avenir - Section Tir à l'Arc*

*Responsables : Marie-F Garcia et Véronique Ohsé*

*Il y a eu qques changements dans la section Tir à l'Arc du Club SOGS Avenir, pendant la saison passée. A la démission de Jacques Barthel, Marie-F Garcia et Véronique Ohsé ont été nommées intérimaires pour répondre dans l'urgence aux besoins de la section.*

*En mars 2023 Marie et Véronique ont été nommées co-responsables. Elles ont pu remettre les cibles sous abri en usage, malgré leur état déplorable et dangereux. Les 2 rencontres interclubs FSGT du département, prévues en Avril et Juin, ont pu avoir lieu, se sont bien déroulées et comme à l'habitude les repas d'après compétitions étaient appréciés.*

*La SOGS Avenir remercie la Commission pour son soutien financier qui a permis l'achat d'une partie du matériel nécessaire à la remise en état des Cibles. Le Pas de Tir peut à nouveau accueillir les archers pour de l'entraînement ou des rencontres, tant sur du 18 mètres que sur du 25 mètres.*

*M-F Garcia et V Ohsé ont reçu la formation d'animatrice de Tir à l'Arc FSGT et ont obtenu leurs brevets.*

*Trois licenciés Tir à l'Arc de L'Avenir ont suivi la formation pour devenir Arbitres.*

*La section Tir à l'Arc Avenir a commencé cet été le rassemblement de nouveaux archers débutants et dès que nous aurons le matériel nécessaire (arcs, flèches, protections, matériel didactique, ...) nous pourrons commencer les initiations. Des petits soucis ont ralenti le redémarrage de la section, cela ne devrait pas tarder. »*

### Révision 2 du 6 novembre 2023 (Marie Garcia)

*« Le correctif concerne le point 3 la situation des clubs. Cela concerne ma prise de parole à la fin de celle de Véronique. Aussi, je te remercie d'avance de remplacer ce qui est écrit à partir de 'La section Tir à l'Arc Avenir a commencé cet été' jusqu'à la fin du texte.*

*Par*

*Marie-Françoise :*

*"Au cours du mois d'août, la section avait réussi à réunir des personnes intéressées pour découvrir le Tir à l'Arc. Malheureusement, faute de l'équipement de base de l'archer débutant, les séances prévues ont dû être annulées. Le club de l'Avenir rencontre actuellement un sérieux problème avec une de ses sections qui rejaillit sur l'ensemble des autres sections. En tant que section renaissante, la section Tir à l'Arc est d'autant plus impactée. Les obstacles et les contretemps s'accumulent depuis l'été 2022. Ne pas pouvoir commencer à faire revivre concrètement la section est indépendant de notre action. Je pense que cela devient de plus en plus lourd à comprendre."*

## **Strasbourg 65**

Corinne est à présent en charge des membres affiliés à la FSGT.  
10 nouveaux membres féminins ont complété la section.

### **Décharge du trésorier et du Comité sortant :**

La révision des comptes est faite par Raphaël Braun en date du 5 octobre 2023, avant l'assemblée générale.

Aucune anomalie n'a été détectée.

Décharge du trésorier : acceptée

Décharge du comité sortant : acceptée

### **Composition du nouveau comité**

Présidente : Corinne Richert (Strasbourg 65)

Secrétaire : Christine Kuntz (UT Cronenbourg)

Trésorier : Michel Kuntz (UT Cronenbourg)

Assesseurs : Sébastien MICHEL (Strasbourg 65 coopté en 2023), Alain Piolet (UT Cronenbourg)

Délégués de clubs : Lauriane MUNIER (ACS), Véronique OHSÉ (Avenir), Marie-Françoise GARCIA (Avenir)

Membres de droit : les présidents de clubs : Jean-Pierre Jopp (Strasbourg 65), Alain Braun (UT Cronenbourg), René Billard (SOGS Avenir), Lauriane Munier (Arc Club Strasbourg), Gilbert Hentzien (TRB)

Réviseur aux comptes : Raphaël Braun (UT Cronenbourg)

Les membres présents ont accepté la composition de ce nouveau comité

### **Actions engagées :**

La formation arbitres a été faite en juin 2023 pour la partie théorique. Reste à accompagner les arbitres fédéraux en tant que stagiaires pour valider la partie pratique. Un calendrier a été mis en place pour la saison.

De nouvelles formations « initiateurs » ont été demandées par les clubs.

## **Rappel du calendrier 2023/2024**

Le calendrier de la saison 2023/2024 a été validé ce jour :

15 octobre 2023 : 1er tour 18m au Strasbourg 65 (avec repas)  
3 décembre 2023 : Saint Nicolas des Archers ACS (avec buffet)  
14 janvier 2024 : 2e tour 18m à l'ACS  
21 avril 2024 : tour unique 25m à l'Avenir  
5 mai 2024 : 3e tour 18m au Strasbourg 65  
9 juin 2024 : 4e tour 18m et journée finale à l'Avenir (avec repas)

Dates à confirmer

Dimanche 2 juin 2024 - Challenge RAYMOND JACQUIN (Grand-Charmont)

Samedi 22 ou 29 juin 2024 - Fédéral par équipes (Grand-Charmont)

## **Vœux et propositions**

Formations à prévoir pour l'ACS et l'UTC. Des dates seront communiquées dès que possible.

## **Divers**

- La demande de subvention de l'ACS : débardeurs, broderie, pantalon jogging, casquettes, etc. pour un devis de 1 265,10 €, également adressée au CD67 , est rejetée.
- Horaires réunions : les réunions se tiendront à 20 heures dans les différents locaux des clubs.
- Gestion des compétitions  
Corinne Richert se charge de l'établissement des plans de tir,  
Sébastien Michel s'occupe des calculs des résultats et de l'établissement des tableaux correspondants.  
Michel Kuntz gère le site <http://www.arcsfgt-alsace.fr/>

Fin de l'Assemblée Générale à : 21h20

Prochaine réunion le : jeudi 16 novembre 2023 à 20 heures au TRB

La présidente : Corinne Richert

La secrétaire : Christine Kuntz